



>> Utilisation (*)

Ce vêtement de travail est conçu pour vous aider à réaliser vos travaux d'entretien, de maintenance, de nettoyage, de jardinage, etc. Grâce à sa conception et à ses fonctionnalités ce produit pourra être utile à tous les artisans.

Il pourra également trouver sa place dans les garages, les ateliers, les métiers du B.T.P, des espaces verts.

Pour les plombiers, les maçons, les menuisiers, les électriciens...

Mais il sera également particulièrement utile dans de nombreuses autres professions de l'industrie, des travaux publics, de l'agriculture...

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Pantalon de travail. Polyester/coton (65 / 35%). 280 gm².
- ✓ Passant pour ceinture.
- ✓ Braguette avec fermeture à glissière et bouton.
- ✓ Poches nombreuses et variées à l'avant et à l'arrière du vêtement.
- ✓ Poche téléphone portable. Porte badge. Protège reins en polaire
- ✓ Emplacement pour genouillère avec tissu renforcé.
- ✓ Triple surpiqûres aux jambes.
- ✓ **Coloris:** noir / gris / rouge.
- ✓ **Tailles et conditionnement**

	M, L, XL, 2XL	XS, S, 3XL
Carton	10 pièces	5 pièces
Sachet	1 pièce	1 pièce



En savoir plus: www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Nous apportons le plus grand soin dans le choix des tissus, des accessoires et de la confection de manière à vous apporter confort, efficacité et fonctionnalité.
- ✓ Les poches multiples et variées sont étudiées pour vous aider dans l'organisation de votre travail.
- ✓ La gamme a été conçue de manière à pouvoir vous proposer des produits plus actuels, multi-fonctions, dans des matières souples et agréables à porter, avec des coloris à la fois sobres et tendances.
- ✓ Présence d'un porte badge.
- ✓ Poches genouillères à utiliser avec notre référence **KP2C240G** (vendue séparément).
- ✓ Peut s'utiliser idéalement en association avec la veste de travail la même gamme, réf. **VENTOU**.

>> Conformité

Ce vêtement de protection a été testé selon les normes européennes suivantes (**Catégorie II**):

- **EN ISO 13688 : 2013.** Vêtements de protection. Exigences Générales.

- **EN 14404 : 2004 + A1 : 2010.** Équipements de protection individuelle

Protection des genoux pour le travail à genoux (**).

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CENTEXBEL**. Organisme notifié n°0493.

(**) Certifié avec les genouillères de protection de type 2, réf KP2C240G.



EN14404 : 2004
+A1 : 2010

TYPE 2



CLASSE 1



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety

